

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2013-06-10 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 10<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille treize à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard  
Mesdames les conseillères : Diane Godin  
Chantale Hamelin  
Esther Savard  
Anick Leclerc  
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac (absent)  
Jacquelin Martel

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

**Rés.2013-06-123**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2013+procès-verbal modifié
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
7. Assemblée de consultation, règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme
8. Adoption règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme
9. Avis de motion, modification de zonage – élevage de chevaux
10. Adoption du premier projet de règlement, élevage de chevaux
11. Demande de dérogation mineure, 211 rue Notre-Dame
12. Demande de dérogation mineure, 221 rue Hélène

13. Demande de dérogation mineure, 1140 avenue Saint-Louis
14. Engagement d'un journalier 1
15. Proposition pour l'entretien des pistes de ski et sentiers pédestres
16. Demande au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
17. Mandat BPR, offre de services professionnels – remplacement de conduites (secteur sud-est)
18. Mandat BPR, offre de services professionnels – remplacement de conduites (secteur sud-ouest)
19. Asphaltage prolongement de la rue Paquin
20. Achat d'appareils respiratoires
21. Réparation unité d'urgence
22. Rapport annuel d'activité en sécurité incendie
23. Nomination d'un membre au Comité Culture et Embellissement
24. Création du Conseil local du patrimoine
25. Aménagement nouvelles plates-bandes
26. Inscription au congrès de la F.Q.M.
27. Granfondo Garneau-Cascades, autorisation de passage
28. Entente relative à une contribution pré-transfert – Quai de Portneuf
29. Signature lettre d'entente, feux d'artifice
30. Autorisation au Dekhockey
31. Aide financière à « L'Arche de Kathleen »
32. Signature contrat avec RIME
33. Période de questions sur les sujets traités.
34. Levée de l'assemblée

#### **Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h35 Fin : 20h05

#### **Dépôt du bordereau de correspondance**

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 10 juin 2013. (du 14 mai au 10 juin 2013)

**Rés.2013-06-124**

**Adoption du procès-verbal du 13 mai 2013+procès-verbal modifié.**

Une copie du procès-verbal et du procès-verbal modifié a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 13 mai 2013 et le procès-verbal modifié soient acceptés tels que présentés.

**Rés.2013-06-125**

**Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 383 465.00 \$.

Liste des comptes à payer	190 667.52 \$
Liste des chèques émis	29 116.94 \$
Liste transaction internet	15 037.22 \$
Liste chèques manuels	99 519.70 \$
Liste des salaires	49 123.62 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

**Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement**

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 14 mai 2013 est déposé au conseil municipal, le 10 juin 2013.

**Assemblée de consultation, règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme**

Monsieur le maire explique le projet de règlement « Relatif à l'administration des règlements d'urbanisme ». Considérant qu'un tel règlement a pour but de ne plus exiger de certificat d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre pour un agrandissement de bâtiment ou de garage attenant si le citoyen possède un certificat de localisation à jour avec les mesures nécessaires permettant de mesurer l'agrandissement à partir de la fondation du bâtiment.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

**Rés.2013-06-126**

**Adoption du règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le règlement 141 « Relatif à l'administration des règlements d'urbanisme » soit adopté.

**Avis de motion, modification de zonage – élevage chevaux**

Je, Chantale Hamelin, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage afin de permettre l'usage élevage de chevaux dans la zone Ra/a-1.

**Rés.2013-06-127**

**Adoption du premier projet de règlement, élevage chevaux**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

**QUE** le premier projet de règlement #142 « Modifiant le règlement de zonage 116 afin de permettre l'usage élevage chevaux dans la zone Ra/-1 » soit adopté.

**Rés.2013-06-128**

**Demande de dérogation mineure, 211 rue Notre-Dame**

**Attendu** la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 2 mai 2013;

**Attendu qu'**un avis public a été publié dans le journal municipal en date du 24 mai 2013;

**Attendu que** la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de lotissement numéro 114 à l'article 4.2;

**Attendu que** la demande de dérogation mineure consiste à autoriser l'implantation du garage existant du voisin et la superficie minimum non respectée du lot; (situation déjà existante)

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9875 35 3060 pour la zone Ra-106 sur le lot 2 981 461 du cadastre officiel du Québec, sis au 211, rue Notre-Dame.

**Rés.2013-06-129      Demande de dérogation mineure, 221 rue Hélène**

**Attendu** la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 2 mai 2013;

**Attendu qu'**un avis public a été publié dans le journal municipal en date du 24 mai 2013;

**Attendu que** la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 à l'article 6.2.2.1;

**Attendu que** la demande de dérogation mineure consiste à autoriser l'implantation de la maison mobile à 3.83 mètres au lieu de 4 mètres en marge avant; (situation déjà existante)

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9872 48 6412 pour la zone Rm-1 sur le lot 2 980 466 du cadastre officiel du Québec, sis au 221, rue Hélène.

**Rés.2013-06-130      Demande de dérogation mineure, 1140 avenue Saint-Louis**

**Attendu** la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 2 mai 2013;

**Attendu qu'**un avis public a été publié dans le journal municipal en date du 24 mai 2013;

**Attendu que** la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 aux articles 6.2.2.1, 6.2.3 et 7.2.2;

**Attendu que** la demande de dérogation mineure consiste à autoriser l'implantation de la résidence avec une marge avant de 3.83 mètres au lieu de 7 mètres, marge latérale de 0.08 mètre au lieu de 1.5 mètre, de plus la demande consiste à autoriser l'implantation d'une remise à 0.85 mètre au lieu de 1 mètre; (situation déjà existante)

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9776 80 4712 pour la zone Ra-103 sur le lot 2 981 298 du cadastre officiel du Québec, sis au 1140, avenue Saint-Louis.

**Rés.2013-06-131      Engagement d'un journalier 1**

**Attendu qu'**une offre d'emploi est parue dans l'édition du 17 avril 2013 du Courrier de Portneuf;

**Attendu que** le comité de travail a fait un premier tri des 41 curriculum vitae reçus et tenu une entrevue auprès de 5 candidatures;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal retienne les services de monsieur Camil Julien aux conditions établies dans la convention collective à compter du 10 juin 2013.

**Rés.2013-06-132 Proposition pour l'entretien des pistes de ski et sentiers pédestres**

**Considérant que** le conseil municipal de la Ville de Portneuf est satisfait des services de monsieur Dany Langlois pour l'entretien des pistes de ski de fond et des sentiers pédestres, saison 2012-2013;

**Considérant que** monsieur Langlois fait une proposition, selon deux options, pour la prochaine saison 2013-2014;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la proposition, pour l'entretien des pistes de ski de fond et des sentiers pédestres, de monsieur Dany Langlois (Langlois Déneigement), selon l'option 2 – travail à contrat du 15 novembre 2013 au 15 avril 2014, tel que proposé en date du 10 avril 2013 au montant de 19 545.75 \$ taxes incluses.

**Rés.2013-06-133 Demande au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le directeur du Service des travaux publics soit autorisé à déposer auprès du Ministère des Transports du Québec une demande dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2013-2014 au montant de 222 019 \$.

**Rés.2013-06-134 Mandat BPR, offre de services professionnels – remplacement de conduites (secteur sud-est)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf accepte l'offre de services professionnels de BPR-Infrastructure inc., en date du 4 juin 2013, pour la production d'une étude d'avant-projet pour le remplacement de conduites prioritaires du secteur sud-est (secteur des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Avenue entre la rivière Portneuf et le chemin Neuf), pour un montant de 24 029.78 \$ taxes incluses.

**QUE** cette dépense soit affectée au fonds du programme PIQM-Conduites.

**Rés.2013-06-135 Mandat BPR, offre de services professionnels – remplacement de conduites (secteur sud-ouest)**

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf accepte l'offre de services professionnels de BPR-Infrastructures inc., en date du 3 juin 2013, pour la production d'une étude d'avant-projet pour le remplacement de conduites prioritaires du secteur sud-ouest (à l'ouest de la rue Provencher), pour un montant de 24 719.63 \$ taxes incluses.

**QUE** cette dépense soit affectée au fonds du programme PIQM-Conduites.

**Rés.2013-06-136      Asphaltage prolongement de la rue Paquin**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 24 606.95 \$ taxes incluses pour l'asphaltage du prolongement de la rue Paquin jusqu'à la rue de la Rivière, tel que soumissionné par Pavage R & R inc. en date du 12 mai 2013.

**QUE** cette dépense soit affectée au fond de roulement et sera remboursée sur cinq (5) ans :

2014	4 707.37 \$
2015	4 707.37 \$
2016	4 707.37 \$
2017	4 707.37 \$
2018	4 707.37 \$

**Rés.2013-06-137      Achat d'appareils respiratoires**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 19 499.76 \$ taxes incluses pour l'achat de quatre (4) appareils respiratoires pour le service incendie auprès d'Aréo-Feu, tel que proposé en date du 6 mai 2013.

**QUE** cette dépense soit affectée au fond de roulement et sera remboursée sur cinq (5) ans :

2014	3 730.36 \$
2015	3 730.35 \$
2016	3 730.35 \$
2017	3 730.35 \$
2018	3 730.35 \$

**Rés.2013-06-138      Réparation unité d'urgence**

**Considérant que** l'unité d'urgence actuel du service des incendies est défectueux;

**Considérant que** le service des incendies a eu l'opportunité de faire l'acquisition, au montant de un (1\$), un camion pouvait servir d'unité d'urgence;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal autorise une dépense nette maximale de 25 000\$, afin de réparer et de réaménager le nouveau camion pour le rendre plus fonctionnel.

**QUE** cette dépense soit affectée au fond de roulement et sera remboursée sur cinq (5) ans :

2014	5 000.00 \$
2015	5 000.00 \$
2016	5 000.00 \$
2017	5 000.00 \$
2018	5 000.00 \$

**Rés.2013-06-139 Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie**

**Considérant que** la MRC de Portneuf a mis en vigueur son schéma de couverture de risques en sécurité incendie le 26 janvier 2010;

**Considérant qu'**une demande de report d'échéanciers a été faite auprès du ministre de la Sécurité publique en mars 2012 et que celle-ci a été acceptée;

**Considérant que** la rédaction du rapport annuel d'activité pour l'an 3 (2012) est prévu à l'action numéro 4 du schéma de couverture de risques;

**Considérant qu'**en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, le rapport annuel d'activité doit être produit et adopté par toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques;

**Considérant que** les rapports annuels produits et adoptés par les 18 villes et municipalités de la MRC de Portneuf doivent être expédiés au ministère de la Sécurité publique, par le biais du coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Portneuf, monsieur Pierre-Luc Couture, et ce, au plus tard le 30 juin 2013 spécialement pour l'an 3 (2012);

**Considérant que** le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur le territoire municipal pour l'année 2012, et l'adopte tel que déposé;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf adopte le rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur son territoire municipal pour l'an 3 (2012) du schéma de couverture de risques, et qu'une copie de celui-ci soit acheminée au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Portneuf, monsieur Pierre-Luc Couture, ainsi qu'une copie de la présente résolution.

**Rés.2013-06-140 Nomination d'un membre au Comité Culture et Embellissement**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

**QUE** madame Nicole Rioux soit nommée membre au sein du Comité Culture et Embellissement en remplacement de madame Fannie Ratté.

**Rés.2013-06-141 Création du Conseil local du patrimoine**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

**QUE** tous les membres du Comité consultatif d'urbanisme forment le Conseil local du patrimoine.



**Rés.2013-06-142 Aménagement nouvelles plates-bandes**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 8 900 \$ taxes incluses pour l'aménagement à l'entrée du Parc Industriel ainsi que les entrées « Chemin du Roy » est et ouest de la ville; tel que proposé par Cultures Tournesol.

**Rés.2013-06-143 Inscription au congrès de la F.Q.M.**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 1 524.56 \$ taxes incluses et la participation de monsieur le maire Nelson Bédard et madame la conseillère Chantale Hamelin au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 26, 27 et 28 septembre 2013 au Centre des congrès à Québec.

**QUE** tous les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.2013-06-144 Granfondo Garneau-Cascades, autorisation de passage**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du Granfondo Garneau-Cascades (Trois-Rivières – Québec) sur notre territoire le dimanche 11 août 2013.

**Rés.2013-06-145 Entente relative à une contribution pré-transfert – quai de Portneuf**

**Considérant que** la Ville de Portneuf a fait connaître son intérêt pour négocier la cession du quai de Portneuf dans le cadre du programme de cession des ports de Transport Canada;

**Considérant** l'intérêt que suscite le quai de Portneuf pour la communauté locale et régionale;

**Considérant que** le quai de Portneuf fait partie des chantiers d'action du plan quinquennale 2012-2017 de la conférence régionale des élus de la capitale nationale;

**Considérant que**, dans le cadre de la démarche de cession de port, une étude devra être réalisée pour élaborer des scénarios de prise en charge du quai de Portneuf par la Ville de Portneuf ou par une entité régionale;

**Considérant qu'**une étude technique sera requise afin de connaître les coûts de réparations et/ou de transformation du quai ainsi que pour évaluer les coûts d'entretien à long terme;

**En conséquence**, il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf fasse les démarches afin de conclure une entente relative à une contribution pré-transfert avec Transport Canada afin de mettre à jour l'étude technique réalisé en 2010 et de produire un plan d'affaire actualisé dans le cadre de la démarche de cession du quai de Portneuf.

**QUE** le maire et la direction générale de la Ville de Portneuf soient autorisés à signer tout document relatif à cette entente.

**Rés.2013-06-146      Signature lettre d'entente, feux d'artifice**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** monsieur le maire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, la lettre d'entente, avec Transports Canada, pour le lancement de feux d'artifice à partir de la tête du quai de Portneuf, le 23 juin 2013 et portant le numéro de référence 7703-616.

**Rés.2013-06-147      Autorisation au DekHockey**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise DekHockey Portneuf à utiliser un terrain appartenant à la municipalité ainsi que l'installation de douches mobiles, au besoin, à des fins de camping pour le tournoi les 19, 20 et 21 juillet prochains.

**Rés.2013-06-148      Aide financière à « L'Arche de Kathleen »**

**Considérant que** « L'Arche de Kathleen » accueille de plus en plus de chiens et a dû agrandir ses bâtiments;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf verse une aide financière de 700 \$ à « L'Arche de Kathleen » en compensation des services rendus par madame Kathleen Marcotte.

**Rés.2013-06-149      Signature contrat avec RIME**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** monsieur le maire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, une entente de principe avec le Regroupement Indépendant de la Musique Émergente (RIME) pour la présentation de deux (2) spectacles thématiques par année sur notre territoire.

**Période de questions sur les sujets traités**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début :            20h49            Fin :    21h05

**Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée  
à 21 : 07 hres.

---

Maire

---

Greffière